



Le SDEY dans son action quotidienne est au service des communes.

La crise sanitaire que nous traversons confirme l'importance des élus locaux et en premier lieu des maires vers lesquels les habitants se tournent spontanément en cas de besoins. Cette situation exige qu'ils puissent **assumer des dépenses urgentes pour aider la population et soutenir les entreprises.**

L'arrêt quasi-total de la France pendant plusieurs semaines aura fatalement des répercussions sur les budgets communaux.

C'est dans ce contexte que le SDEY a décidé d'agir.

Sensibles aux difficultés à venir pour les différents acteurs de l'économie locale, les élus du SDEY ont décidé de tout mettre en œuvre pour **accélérer les projets.** Nos interventions concernent les économies d'énergie et donc la **maitrise des dépenses de fonctionnement pour les communes.**

Une **enveloppe de 3,5M d'euros** a été votée ce matin pour encourager les communes à faire des travaux en faveur des économies d'énergie sur leurs bâtiments. Cette aide répond à leurs besoins, elle sera disponible jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette décision s'intègre dans la stratégie globale du SDEY pour faire de l'Yonne un territoire attractif, performant, et **relancer l'activité économique.**

Ce plan s'articule autour de 4 volets : Tableau des taux en annexe

1/ Le doublement des aides actuelles

- ✓ Aide à la rénovation et à la construction de bâtiments publics
- ✓ Solaire Photovoltaïque
 - Autoconsommation
 - Vente d'énergie
- ✓ Solaire Thermique
 - Investissement
- ✓ Bois énergie
 - Chaufferie bois
 - Réseau de chaleur

2/ La bonification des études

3/ La mobilité électrique

- ✓ L'aide à l'achat ou location de véhicules électriques passe de 2 700€ à 3 000 €

4/ Le volet sanitaire

Fourniture de matériel d'hygiène pour lutter contre la propagation du virus à chacune des communes qui versent leur Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE).

- ✓ 25 masques en tissu dans chaque mairie
- ✓ 1 bornes de gel hydroalcoolique dans les mairies
- ✓ 1 thermomètre dans les mairies
- ✓ 1 bornes de gel hydroalcoolique dans les écoles publiques



Synthèse du Plan de relance voté 11/06/2020
Modification du règlement financier

	Aides actuelles	Plan de relance 2020/2021
ETUDES énergétiques (marché SDEY)		
Audits énergétiques, Simulation thermique dynamique, Accompagnement programmiste, action de sensibilisation	De 0 % et 80% du HT, selon études + TVA	De 20 % et 100% du HT, selon études
Thermographie (<i>pour les non adhérents CEP</i>)	fait en interne par le CEP	0€ pour le 1er bâtiment
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE		
Investissement pour installation en "autoconsommation"	20 % du HT	40 % du HT (Max de 50 000€)
Investissement pour installation en "vente totale"	/	20 % du HT (max de 50 000€)
SOLAIRE THERMIQUE		
Investissement	10% du HT	20% du HT (plafond de 30 000€)
BOIS ENERGIE		
Investissement CHAUFFERIE BOIS	10% du HT	20% du HT (plafond 30 000€)
Investissement RESEAU CHALEUR	10% du HT	20% du HT (plafond 50 000€)
AIDES A LA RENOVATION ET CONSTRUCTION		
Rénovation énergétique "BBC - EFFILOGIS"	25 % du HT (plafond 50 000€ / projet)	50 % du HT (plafond 60 000€ / projet)
Rénovation énergétique "BOUQUETS de TRAVAUX"	15 % du HT (plafond 20 000€/projet)	30 % du HT (plafond 30 000€/projet)
Aide à la construction "BEPOS EFFILOGIS"	20 % du HT (plafond 50 000€ / projet)	40 % du HT (plafond 60 000€ / projet)
Aide à la construction "BBC Effinergie 2017"	15 % du HT (plafond 20 000€/projet)	30 % du HT (plafond 20 000€/projet)

Contact Presse SDEY - Caroline Legros - c.legros@sdey.fr

03 86 52 02 30 - 06 40 17 03 17